

FACTURE

Details du Membre CGPC :

Anouk Brunel

306 avenue du Bois Fleuri
Saint-Raphaël 83700
fbrunela@free.fr

ADHÉSION CGPC - CFP

Date de la facture : 31/01/2026

Total de la facture : 90,00 €

Numéro de la facture : Adh0550

TVA : 15,00 €

Description	Prix unitaire	Qté	Total
Cotisation ISO 22222	75,00 €	1	75,00 €

Conformément à la nouvelle réglementation applicable au 1er janvier 2009, le paiement tardif de la présente facture pourra entraîner l'application de pénalités de retard d'un montant calculé sur la base de 3 fois le taux de l'intérêt légal. Ces pénalités sont exigibles sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire ; en sus, toute somme non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros au titre des frais de recouvrement selon l'article L.441-6 du code de Commerce.

Sous Total 75,00 €

TVA 20% 15,00 €

Total 90,00 €